



### Coup de Griffes

## Fier.es d'être insolent.es

À l'ordre du jour du CSAL du 19 juillet dernier figurait le transfert du recouvrement des amendes douanières à la TP Amendes 1, qui devient donc compétente pour... la France entière.

Solidaires Finances Publiques a donc demandé à la DRFiP 75 d'interroger la DG sur la possibilité d'attribuer aux agents et agents de ce service les primes dont bénéficient des services comptables à compétence nationale.

Fidèle à la considération qu'elle affiche envers ses personnels, la directrice a refusé de répondre. Nous avons donc insisté. Madame n'a rien trouvé de mieux que de nous dire alors de cesser « nos insolences ».

Venant de sa part, on rigole... Et vous pouvez compter sur l'insolence de Solidaires Finances Publiques pour continuer à porter haut et fort la parole des agentes et des agents !

# LA GRIFFE

Le journal de votre section syndicale  
**Solidaires Finances Publiques Paris**

## GMBI, la série catastrophe de l'été

Jamais un feuilleton fiscal n'aura été autant médiatisé que la nouvelle obligation déclarative des propriétaires de locaux d'habitation sur GMBI.

Petit rappel des épisodes : menacés d'une amende de 150 €, les contribuables particuliers avaient jusqu'au 30 juin pour déclarer en ligne les occupants de leurs biens. Mais comme à cette date 40 % des déclarations étaient manquantes, décision a été prise de reporter la date limite au 31 juillet, puis au 1er août, puis au 10 août... l'affluence faisant régulièrement sauter le système.

Ultime rebondissement le 9 août : le site est indisponible pour cause de « maintenance » (certains disent à cause des hackers russes)... Le Gouvernement allait-il annoncer un nouveau report ? ... Suspense ... Et non ! C'est la fin d'une triste saison.

La fin ? Enfin pas tout à fait. À l'approche des campagnes d'avis de taxe foncière et d'impôt sur le revenu, les agent.es restent submergés par les réceptions, les appels téléphoniques et les e-contacts (en moyenne 30 000 en stock au sein des CDIF parisiens), et s'ensuivront inéluctablement les contentieux. Sans compter la taxe d'urbanisme qui a été transférée aux CDIF sans moyen (là non plus l'informatique ne fonctionne pas !). Mais pas d'inquiétude, la DRFiP a dit qu'il ne fallait pas se mettre la pression (on voit que ce n'est pas elle qui répond au téléphone...).

Toujours est-il que ce sont bien les agent.es qui font les frais de ce fiasco. Ce sont eux qui doivent faire face alors que la DGFiP a eu tout faux en mettant en place une campagne uniquement dématérialisée, dans un calendrier inadapté (en même temps que la campagne IR), avec une communication défailante entièrement axée sur le mailing, dans un contexte de suppressions d'emplois et alors que les services informatiques ont subi des années de restrictions budgétaires.

Pour Solidaires Finances Publiques, la conjonction de ces erreurs incompréhensibles pour une administration technicienne comme la DGFiP montre à quel point le manque de réalisme, d'écoute et le dogmatisme idéologique du tout numérique sont dangereux.

Même constat pour une autre déconvenue de l'été, nettement moins médiatisée celle-ci : la DGFiP a annoncé, dans un communiqué de presse laconique, le report de la mise en place de la facturation électronique dans le cadre des relations inter entreprises. Cette réforme d'envergure était pourtant censée représenter l'alpha et l'oméga de la lutte contre la fraude fiscale en matière de TVA, une lutte dématérialisée, sans agent et en partenariat avec le privé.

Mais ceci est une autre histoire...

La suite au prochain numéro.

### Sommaire

Edito : GMBI, la série catastrophe de l'été	p. 1
Mutations locales : des mouvements de moins en moins lisibles	p. 2
Chronique d'un été chaud et humide à la DRFiP de Paris	p. 3
Désorganisation des SIP	p. 4

# Mutations locales :

## *des mouvements de moins en moins lisibles*

Si la première lecture des 3 mouvements de mutations locales 2023 laisse croire à des mouvements d'ampleur, un examen plus détaillé montre qu'ils sont extrêmement réduits.

En effet plus de 2/3 des affectations sont des régularisations suite à fusion de services ou déménagements. Partant de ce constat, l'examen devrait être facile et pourtant il s'avère quasi impossible de vérifier les 3 mouvements A, B et C et ainsi de s'assurer du respect des règles. La faute à qui ? tout bonnement à la suppression des CAP.

Sans sanctuariser l'instance il est indéniable que celle-ci avait un avantage majeur. En effet nous étions destinataires de divers documents qui nous permettaient à la fois de nous assurer du bon déroulé des mouvements mais aussi de répondre aux collègues sur leur affectation ou le défaut d'affectation. Les tableaux entrées / sorties des services, les fiches de vœux et de souhaits, le Tagerfip (tableau des emplois), les postes gelés, tout cela permettait aux élus de Solidaires Finances Publiques de jouer leur rôle de garant des règles.

Depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019, exit les CAP tant locales que nationales pour un grand nombre d'actes de gestion et notamment pour tout ce qui touche à la mobilité.

En ce qui concerne les 3 mouvements de mutations locales 2023, difficile donc de s'y retrouver entre ALD affectés d'office, ALD titularisés sur place sans respect de la règle de l'ancienneté administrative, ALD stabilisés sur le lieu de stage pour les A stagiaires, prioritaires suite à suppressions d'emplois, niveaux de priorités, situations particulières, gels de postes, délais de séjours (ou levées des délais de séjours), blocs fonctionnels des sorties d'ENFIP...

L'ancienneté administrative, en particulier pour les A (et à l'avenir pour les B et les C), n'est plus qu'un critère parmi d'autres avec le profil, l'expérience de l'agent.e ou encore la situation des services (vu le nombre de services en grande difficulté, on imagine l'ampleur des blocages ou affectations d'office possibles).

Pour couronner le tout et contrairement aux années précédentes, la Directrice régionale a refusé de nous donner la liste nominative des agentes et agents A, B et C dont l'emploi a été supprimé. Un obstacle de plus destiné à priver les représentant.es du personnel de toute possibilité de défense. En effet comment comprendre telle affectation avec une priorité si nous ne savons pas que tel ou telle agent.e a eu son poste supprimé et peut donc dans le respect des règles bénéficier de la dite-priorité ?

Malgré tous ces aléas mis sur notre route par l'administration nous avons comme toujours informé, renseigné, écouté les collègues, fait remonter un certain nombre de situations et de dossiers, et rencontré les responsables RH.

**Quelle que soit la volonté de Bercy et de la fonction publique de museler les représentant.es des personnels, Solidaires Finances Publiques continuera comme il l'a toujours fait de tenir son rôle d'information et de défense au plus près de chacun et chacune, et cela malgré tous les obstacles parsemés par l'administration.**



### Le psychodrame du mouvement local des A+

Alors que le mouvement des IDIV, IP et AFIPA était prêt à sortir fin juin, notre Directrice a soudainement décidé que ceux et celles qui étaient sur le même poste depuis plus de 7 ans devaient bouger. Charge aux chefs de pôle de contacter tous les A+ concerné.es pour leur demander de participer en catastrophe au mouvement.

Sur le fond, nous ne saurions contester les latitudes dont dispose la Directrice pour gérer son équipe de cadres : préconiser une mobilité au minimum tous les 7 ans (en tenant compte des situations particulières liées aux missions ou aux personnels) relève de sa responsabilité.

Mais que dire de cette gestion qui allie précipitation et brutalité et qui au final s'avère complètement inefficace puisque la décision n'a pas été appliquée et que les cadres ont pu rester en place (tout au moins cette année) si une autre décision n'est pas prise d'ici l'année prochaine... à la dernière minute...

Et voilà comment on instille un climat d'instabilité, d'anxiété, de crainte.

Restera l'inquiétude, une menace sourde mais bien tangible, d'être déplacé (entre autres décisions) si on n'est pas dans la ligne, si on ne fait pas trimer ses équipes afin d'atteindre des objectifs inatteignables, si on ose émettre des doutes, remonter des problèmes ...

# Chronique d'un été chaud et humide à la DRFiP Paris

« **La prévention du risque incendie est une priorité absolue** ». Voilà ce qu'écrivait Mme Mahieux dans sa note du 12 juillet 2023.

Et pourtant, il aura fallu batailler ferme cet été pour que la DRFiP prenne au sérieux la sécurité incendie alors que deux alertes à Paganini avaient mis en évidence le danger auquel étaient exposés les collègues réduits à évacuer le site au compte-goutte par l'unique tourniquet en état de fonctionnement.

La Direction n'avait qu'une idée en tête : la sécurité des agent.es ? Bien sûr que non ! Sa seule obsession était de laisser le site ouvert coûte que coûte et de ne surtout pas donner d'ASA aux agent.es à titre préventif. Sa solution ? Minimiser les problèmes, promettre des travaux à l'automne, faire reposer la responsabilité de la sécurité sur la gestion de site (c'est tellement facile ...).



Mais c'était sans compter sur la combativité de Solidaires Finances Publiques ! Courriers, procédure d'alerte, visites, réunions, Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail ...

Nous avons eu du mal à obtenir la saisine de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), et celui-ci nous a donné raison ! Il a constaté la réalité du danger et a exigé la réparation immédiate du portail dégradé le 29 juin, ainsi que la pose de boutons verts pour l'ouverture d'urgence du portail et du portillon PMR (pour les personnes à mobilité réduite). Et comme par miracle, il n'a suffi que de quelques jours en plein mois d'août pour réaliser des travaux impossibles jusque-là !

Rappelons que le risque incendie est fortement accru en cas de travaux (Cf. Notre-Dame) et que les conséquences peuvent être dramatiques.

Or avec le NRP (qui devait permettre d'améliorer les conditions de travail sur les sites conservés, [sic] !) les travaux se multiplient sur des immeubles qui sont appelés à forte-

ment se densifier.

Et nous ne pouvons malheureusement que déplorer un plus grand empressement à vendre les immeubles susceptibles d'opérations immobilières spéculatives, que d'entretenir efficacement les bâtiments sur lesquels continuent d'évoluer les collègues.

Et si nous sommes inquiets de l'état lamentable d'un site comme celui d'Argonne, où l'on ne se lance même pas dans la réparation des fenêtres dont certaines ont un trou (et oui, il y a des fenêtres trouées à Argonne !), les autres bâtiments subissent également des dégradations potentiellement dangereuses pour les collègues qui y travaillent.

Tel est le cas notamment du centre des finances publiques du 17e Reims qui cet été s'est retrouvé sous les eaux : suite aux fortes pluies intervenues les 24 et 25 juillet, le bâtiment a vu ses faux-plafonds s'effondrer (notamment au 2ème puis au 4ème étage) sous l'effet de fuites d'eau abondantes en raison d'un grave problème d'étanchéité des toits-terrasse. Mais pas de souci, la direction a fait poser des rustines !...



**Suite à la procédure d'alerte à laquelle Solidaires Finances Publiques s'est associé, nous avons exigé qu'aucun.e agent.e ne soit contraint.e de réintégrer des locaux avant qu'ils ne soient intégralement remis en état, sécurisés et dûment nettoyés. Les collègues doivent pouvoir être certains qu'il ne subsiste plus aucun risque électrique, sanitaire ou d'effondrement.**

**Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction un bilan complet de l'ensemble de nos sites Parisiens permettant de s'assurer de leur réelle conformité au regard des exigences de sécurité et des attentes les plus élémentaires en termes de conditions de travail.**

**Retrouvez l'ensemble des éléments concernant ces événements ainsi que les photos sur notre site <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/>**

# Désorganisation des SIP

« The right man/woman at the right place » a-t-on coutume de dire. Cet adage de bon sens semble avoir été oublié par la DG, au regard de la nouvelle organisation, ou plutôt « désorganisation », expérimentée en ce moment dans un SIP parisien. Il est vrai que le bon sens et la DGFiP sont rarement associés.

Cette nouvelle organisation consiste en une division en trois blocs fonctionnels du service : relations usagers, assiette, et recouvrement. Jusque là, rien de choquant. Sauf que, là où le bât blesse, c'est qu'une « rotation » est mise en place et que chaque agent.e est sensée « tourner » sur ces trois blocs. C'est-à-dire que, pour une période déterminée et limitée, un.e collègue va faire de l'accueil, puis va faire ensuite du recouvrement, puis va se retrouver à faire de l'assiette... rien de mieux pour déstabiliser un collectif de travail ! D'autant plus que cette nouvelle « organisation » aurait, si on en croit une note de la DG, vocation à se généraliser un jour ou l'autre.

Imagine-t-on Didier Deschamps demander à Kylian Mbappé de jouer attaquant un match, puis gardien de but le match suivant, pour le positionner en défense le match d'après ? On peut penser sans risquer de se tromper que cette idée saugrenue se solderait rapidement par une catastrophe et un licenciement immédiat du sélectionneur, dont on se demanderait quelle mouche l'a piqué. Mais à la DGFiP, nos dirigeant.es ont pensé que ce serait une bonne idée !

Évidemment, cette nouvelle brillante idée ne va pas sans poser quelques sérieux problèmes. Chacune et chacun d'entre nous a son historique, son expérience, ses compétences, ses préférences. Il est difficile voire impossible de savoir tout faire dans un service. Cela explique que là où l'expérimentation a lieu, des tensions, des incompréhensions, des difficultés apparaissent et l'ambiance de travail s'en ressent. Des arrêts maladie surviennent. Et c'est bien normal.

**Solidaires Finances Publiques s'opposera avec force et par tous les moyens à cette nouvelle dégradation des conditions de travail dans les SIP, qui décidément, n'avaient pas besoin de cela.**

## Bulletin d'adhésion 2023

Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :  
Anne BOUTET - Local Solidaires Finances Publiques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation →

Temps partiel ..... %

### Informations professionnelles

Service : .....

Site : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont obligatoires

### Informations personnelles

Adresse perso : .....

@ .....

☎ .....

Ces informations sont facultatives,  
tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)

Je souhaite recevoir des informations par mail ..... OUI  NON  Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques ..... OUI  NON

Solidaires Finances Publiques Paris

<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/solidairesfinancespubliques.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr>

